

RN10 – RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA MALMEDONNE

CONCERTATION PUBLIQUE DU 18 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2019

1 L'ESSENTIEL DU PROJET



Situé à l'intersection des communes de Coignières, Maurepas et La Verrière, le carrefour de la Malmédonne ne permet actuellement pas les liaisons entre la Nord et le Sud de la RN10 qui constitue par conséquent une véritable coupure urbaine. Le projet porté à la concertation permet ainsi de renforcer les liens entre les différents secteurs du territoire en pleine mutation et d'améliorer les déplacements, à la fois pour les véhicules, les piétons et les cyclistes.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Renforcer les liaisons et les échanges entre les secteurs situés au Nord et au Sud de la RN10 ;

Redonner un caractère urbain à la RN10 en améliorant son insertion urbaine ;

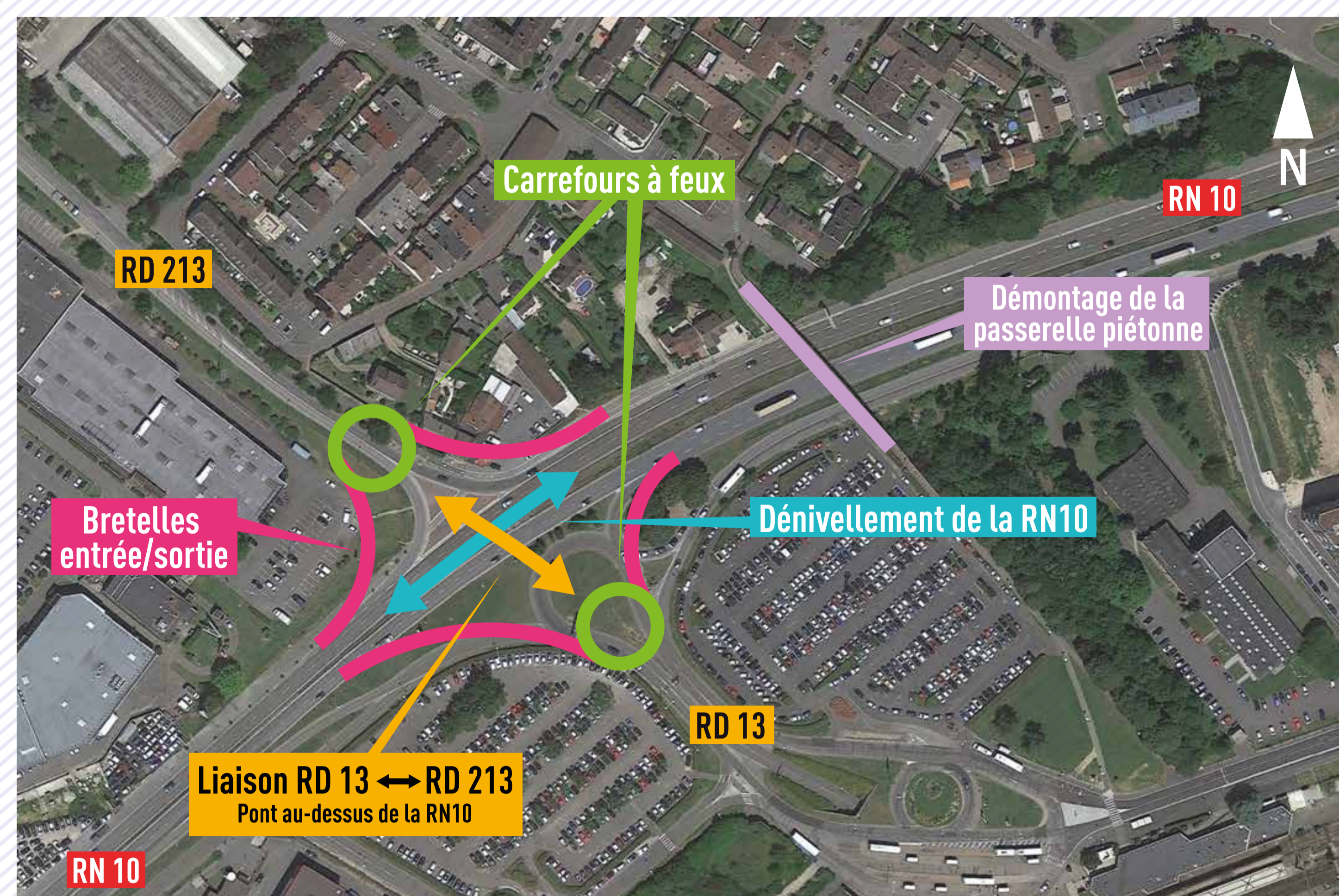
Améliorer et sécuriser les conditions de déplacement pour les modes actifs (piétons et cycles) et les personnes à mobilité réduite ;

Maintenir la fluidité du trafic sur la RN10 et sur le secteur ;

Améliorer la lisibilité du carrefour pour l'ensemble des usagers (motorisés ou non) ;

Améliorer les entrées de villes et l'accès au pôle multimodal de la gare de La Verrière pour accompagner le développement du secteur.

LE PRINCIPE DES AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS



- Le dénivellement partiel de la RN10, qui se retrouvera en contrebas ;
- La création d'un pont au-dessus de la RN10 entre les RD213 et RD13 : composé de 2 voies de circulation dans chaque sens et d'un trottoir multifonctions piétons et cycles du côté Ouest ;
- La mise en place de deux carrefours à feux de part et d'autre de la RN10 : permettant notamment le maintien des bretelles entre la RN10 et les RD213 et RD13 dans les deux sens de circulation ;
- Le démontage de la passerelle piétonne actuelle devenue vétuste et remplacée par le pont reliant les RD213 et RD13.



RN10 – RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA MALMEDONNE

CONCERTATION PUBLIQUE DU 18 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2019

2 L'ESSENTIEL DU PROJET

LES EFFETS DU PROJET

LES DÉPLACEMENTS ROUTIERS

- > Assurer la fluidité du trafic sur la RN10 et la capacité du réseau à absorber les futurs flux générés par les programmations urbaines et économiques
- > Amélioration de la lisibilité du carrefour pour les usagers du réseau routier
- > Création de nouvelles liaisons entre RN10, RD13 et RD213 pour améliorer la desserte locale

LES MODES ACTIFS

- > Franchissement de la RN10 sécurisé pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite
- > Amélioration du réseau de pistes cyclables et de transports en commun du territoire grâce au pont

L'ENVIRONNEMENT ET LE PAYSAGE

- > Amélioration de l'environnement urbain du secteur et intégration urbaine du projet en limitant la vue sur la route nationale et son trafic
- > Faible impact sur la qualité de l'air du secteur. Globalement, à l'horizon 2030, l'évolution de la motorisation du parc automobile aura pour effet une amélioration de la qualité de l'air

LE BRUIT

- > Apaisement de l'environnement sonore le long de la RN10
- > Les niveaux sonores le long de la RD213 seront précisés et présentés lors de l'enquête publique avec les solutions acoustiques envisagées

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

L'État, par l'intermédiaire de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France et de la Direction des routes Île-de-France (DRIEA IF / DiRIF), puis l'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines en cas de poursuite du projet, suite à l'enquête publique.

LE MONTANT ET LE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

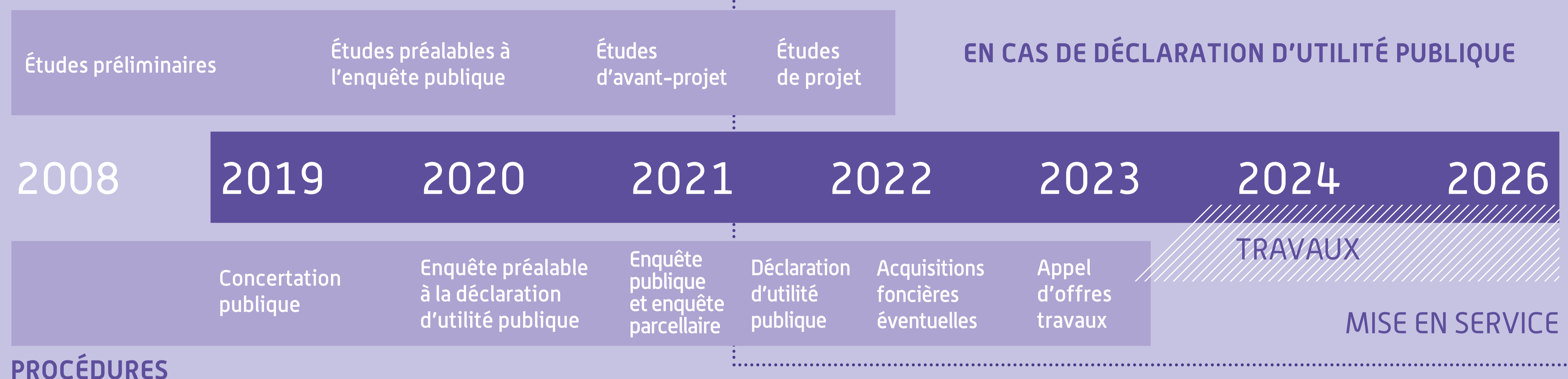
Le montant est estimé à 20 millions d'euros hors taxes. Les partenaires financiers de l'opération sont actuellement l'Etat, le Département des Yvelines et la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

LES ÉTAPES DU PROJET



Yvelines
Le Département

ÉTUDES



Toute l'information sur le projet et la concertation :
www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

RN10 – RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA MALMEDONNE

CONCERTATION PUBLIQUE DU 18 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2019

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION PUBLIQUE DU 18 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2019

La concertation publique est un temps d'information et d'échanges avec le public sur l'opportunité et les caractéristiques principales du projet. Les objectifs de la concertation sont les suivants :

- > **Recueillir les avis** sur les grands principes et les objectifs du projet.
- > **Répondre aux questions**, des habitants, des usagers du réseau routier, des associations locales, des acteurs économiques et des élus.
- > **Enrichir le projet** suite à la concertation pour des solutions partagées.

Conformément à la Charte de la participation du public, l'État a souhaité faire appel à un tiers indépendant en la personne d'un garant figurant sur la liste nationale établie par la Commission nationale du débat public.

Il est chargé de veiller à la bonne information et à la bonne participation des publics.

Il peut être contacté par mail : garantmalmédonne@gmail.com.

À la suite de la concertation, l'État se prononcera sur la poursuite ou non du projet. En cas de poursuite du projet, les études techniques détaillées seront engagées, afin de définir précisément toutes les caractéristiques du projet.

INFORMEZ-VOUS ET EXPRIMEZ-VOUS

i S'INFORMER

> Lors des rencontres organisées :

- Une **réunion publique d'ouverture de la concertation à La Verrière**, le jeudi 21 novembre à 20h (salle du Conseil de la mairie, Avenue des Noës)
- Un **atelier de travail à Coignièrès**, le mercredi 4 décembre à 20h30 (salon Saint-Exupéry, 11 Avenue Marcel Dassault)
- Une **réunion publique de clôture à Maurepas**, le jeudi 12 décembre à 20h (salle du Conseil de la mairie, 2 Place d'Auxois)

> Les supports d'information :

- Le dossier de concertation mis à disposition dans les mairies de Coignièrès, Maurepas et La Verrière, ainsi qu'à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et consultable sur le site internet de la DiRIF : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr
- L'exposition présentée au public dans les mairies de Coignièrès, Maurepas et La Verrière et à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
- Le site internet de la DiRIF : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

🗨 S'EXPRIMER

> Lors des rencontres organisées

- **En envoyant un mail** à l'adresse suivante : rn10.malmédonne.dirif@developpement-durable.gouv.fr
- **Par voie postale** : DRIEA/DIRIF/SMR/DMRSO – CONCERTATION RN10 Malmédonne 21-23 rue Miollis 75015 PARIS
- **Sur les registres papier** : à disposition dans les mairies de Coignièrès, Maurepas et La Verrière, ainsi qu'à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

